

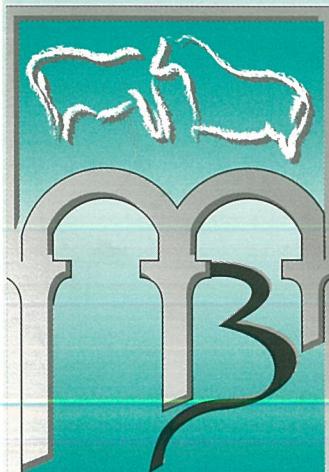
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	
du 3 novembre	p 2
A.T.E.S.A.T.	p 3
Congrès des Maires	p 3
Les couleurs locales	p3
Noms dits pour lieux dits	p4
Miss Terre	p 5
Bibliothèque	p 6
Repas des Aînés.....	p 6
Centre social.....	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Préhistoire vraie.....	p 7
Etat Civil	p8
Agenda -décembre.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 260
DÉCEMBRE
2006



Recueillement lors de la cérémonie du 11 novembre (Photo Alain PORTE)

CONCERTATION

Deux réunions ont été organisées en novembre avec participation des habitants pour l'amélioration de la signalisation et de la qualité de vie :

Signalisation :

Nos villages s'enrichissent toujours de nouvelles constructions et il devient difficile pour les livreurs, visiteurs ou personnes de services divers de trouver l'habitation recherchée.

Une première réunion a eu lieu le 24 novembre pour les sites du Nord-Est de la commune.

Les cartes correspondantes figuraient en page 6 du bulletin de NOVEMBRE.

Vous avez répondu nombreux à cette invitation et de nombreuses idées ont été émises quant aux orientations et noms de rues (voir page 4).

L'équipe municipale va donc se prononcer après analyse de vos propositions et la signalisation correspondante sera mise en place après le vote du budget 2007.

D'autres rencontres seront organisées dans les prochaines semaines pour d'autres villages.

Qualité de vie, environnement :

Grâce à l'investissement des bénévoles gérant l'association « SENTIERS DE BOEME », de nombreux randonneurs utilisent nos sentiers pédestres.

Notre collectivité a créé, en 2003, un abri (place Petite Rosselle) pour permettre aux promeneurs de pouvoir se restaurer dans un endroit abrité.

Ce local, bien évidemment à disposition de tous les monastériens, est investi par nos jeunes, ce qui devrait ne poser aucun problème ; hélas nous sommes forcés de constater une irresponsabilité totale quant à la propreté du site.

Un projet vient d'être mis en place avec les animateurs du Centre Social et les jeunes monastériens pour la décoration des lieux. Ceci ne pourra se faire qu'après nettoyage complet du bâtiment et du mobilier et entretien permanent des lieux.

Une réunion a eu lieu le 22 novembre avec les jeunes, les animateurs de Centre Social et l'association « Sentiers de Boëme » afin de mettre en place de façon définitive la gestion du site. Il s'agit de respecter des choses très simples :

- utiliser les poubelles à disposition et les sortir les jours de collecte
- utiliser les cendriers à disposition et les vider dès que nécessaire
- utiliser les conteneurs à verre
- ne pas dégrader le mobilier urbain.

L'engagement des jeunes, au cours de cette réunion, devrait permettre à chacun de pouvoir utiliser l'abri randonneur à n'importe quel moment.

Nous sommes persuadés que nos enfants vont prendre conscience de leur devoir de citoyen et respecter les biens publics afin que chacun puisse y avoir accès dans de bonnes conditions d'usage.

Le maire
Cécile FORGERON

Conseil Municipal du 3 novembre 2006

Salle omnisports - achat terrain
Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur BLANCHARD pour l'achat d'une partie des parcelles C 217 et C 2055 lui appartenant et représentant une superficie de 596 m², au prix de 12,50 € le m².

Cette acquisition permettra de disposer d'une bande de terrain autour de la future salle omnisports.

Assainissement - achat terrain

Dans le cadre de l'extension du réseau public d'assainissement collectif destinée à collecter 7 maisons d'habitation rue de la Boëme et route de la Rochandry, le Conseil Municipal décide l'acquisition de terrain nécessaire (25 m²) pour la création d'un poste de relevage au prix de 750 euros.

Assainissement - redevances

Le Conseil Municipal décide de porter à :
-0,9355 € hT/m² la part de la redevance revenant à la commune
-549,03 € la participation au raccordement (soit 2% d'augmentation) à compter du 1er janvier 2007. Aucune augmentation n'avait été pratiquée en 2006.

Contrats d'assurances

Les contrats d'assurances de la commune arrivant à échéance au 31.12.2006, trois compagnies d'assurances ont été consultées pour des propositions de contrats à compter du 1er janvier 2007, pour : assurances des véhicules de la mairie, de la régie de transport et sur les biens immobiliers.

La SMACL, GROUPAMA et AZUR ont fait des propositions. La décision sera prise en décembre après négociation avec la SMACL et GROUPAMA.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI
5 JANVIER
à 20 H 30

Travaux zinguerie bâtiments communaux

Afin de réaliser des travaux de zinguerie sur les bâtiments communaux (du 53 au 57 rue de la Boëme), trois entreprises ont été consultées :
-entreprise ARRENOUS
-entreprise GENDRON
-entreprise VINCENT

L'entreprise ARRENOUS est retenue pour la somme de 5 250,06 euros HT.

Projet culture urbaine Graph

Le projet du Centre Social consistant à réaliser une fresque murale à la bombe (graph) sur le mur en parpaing du local des randonneurs a été accepté par le Conseil Municipal.

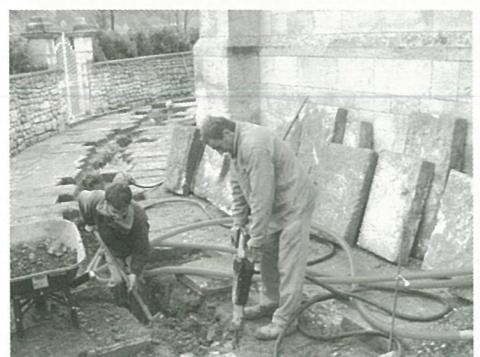
Le coût de ce projet s'élève à 517,72 euros avec une participation communale de 250 euros.

Transport scolaire

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour une revalorisation de sa participation aux frais de ramassage scolaire vers les écoles élémentaire et maternelle de la Commune, à compter du 29 août 2006 (+ 2,48%)

SDEGC (Syndicat Départemental d'Électricité de la Charente)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire, présidente du SIER (Syndicat intercommunal d'électrification rurale) et déléguée au SDEGC à ester en justice auprès du tribunal administratif de Poitiers, pour pratiques illégales du SDEGC en matière de prêts.



A.T.E.S.A.T. (Assistance Technique de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)

Le Conseil Municipal décide de renouveler, pour une durée de 3 ans, la convention signée entre les services de l'Équipement et la Commune, pour : aide à la gestion de la voirie communale

-aide aux projets dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat pour un montant annuel de 984,26 euros (voir ci-contre).

Utilisation des bus par associations

Le Conseil Municipal décide de retirer sa délibération du 1er septembre 2006 concernant la location des minibus ; la location des minibus s'effectuera comme par le passé à savoir : 0,50 € du km.

Le Conseil délibérera à nouveau en 2007 pour une revalorisation de ce tarif au 1er avril 2007.

Soutien au Liban

L'Ordre de Malte et l'Association des Maires de Charente ont décidé d'engager une opération de mobilisation humanitaire en faveur des sinistrés du Liban (produits de première nécessité) et sollicitent le concours des mairies pour le dépôt des dons à la mairie (voir page 6).

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande et décide de verser une subvention de 100 euros à l'Ordre de Malte.

Ouvrages bibliothèque

Le Conseil Municipal décide de passer commande des ouvrages réalisés par M. Raveneaud, professeur des écoles à Mouthiers, consistant en un conte pour enfants et son manuel pour adultes sur la construction de l'Europe, au prix de 55 euros les 2 ouvrages.

Les ouvrages seront mis à disposition des bibliothèques des 2 écoles et de la bibliothèque municipale.

SACS JAUNES
à sortir MERCREDI SOIR
Pour être collectés le JEUDI
7 et 21 décembre
et 4 janvier
dans le bourg et La
Rochandry,

JEUDI 14 et 28 décembre et
11 janvier
dans les villages

A . T . E . S . A . T .

Beaucoup de petites communes ne disposent pas des services techniques pour gérer des dossiers demandant des savoirs faire très précis en matière de voirie, d'habitat, et les aménagements extérieurs.

Pour cela elle conduit des études, prépare la passation des marchés de travaux.

En matière d'aménagement et d'habitat, elle conseille sur la faisabilité d'un projet ainsi que sur les procédures et démarches à suivre pour le réaliser.

Assurée par les services d'Etat de l'Équipement, ces prestations demeurent néanmoins placées sous l'autorité du maire.

Dans le domaine de la voirie et notamment ouvrages d'art intéressant la voirie, la DDE assiste le maire la gestion de cette voirie (entretien et les réparations) et de la circulation

Assemblée des Maires de France Paris novembre 2006

11 000 élus locaux rassemblés au parc des expositions à Paris ont pu entendre tour à tour le Président de la République, le Premier Ministre, le Ministre du Budget et celui de l'intérieur.

A leur tour chacun de ces intervenants a pu entendre comme un leitmotiv, l'inquiétude des maires et des Présidents de communauté de communes quant à l'avenir des finances locales. Une inquiétude doublée d'une légère irritation quand l'Etat se fait donneur de leçon en matière de gestion publique. Certains élus locaux, très applaudis, ont néanmoins rappelé que les collectivités qu'ils gèrent ne sont jamais en déficit, ce qui n'est pas le cas de l'Etat qui, pour son fonctionnement ordinaire, paie ses dépenses du 10 novembre jusqu'à la fin de l'année, en empruntant, mais n'hésite pas à faire rentrer moins d'argent dans ses caisses au profit de diminutions d'impôt pour les ménages les plus aisés. C'est, toutes tendances confondues que les élus ont demandé le report de la réforme sur la taxe professionnelle qui va transférer des charges sur les ménages.

Il faut dire que les transferts de compétences effectués au cours des différentes étapes de la décentralisation ont conduit l'Etat à reverser des sommes de plus en plus importantes aux collectivités locales. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à 79 milliards d'euros et font du budget du Ministère de l'intérieur le second budget civil après celui de l'éducation nationale. Il n'en reste pas moins que la fiscalité locale demeure très injuste puisqu'assise sur des bases locatives qui n'ont pas été révisées depuis 1971, malgré la demande renouvelée régulièrement par toutes les fédérations d'élus.

Cette situation empêche toute comparaison (malgré les numéros spéciaux de la presse) entre collectivités : en effet, deux maisons construites par le même pavillonneur la même année mais dans 2 communes différentes aboutira à deux bases fiscales à coup sûr différentes et quelquefois très différentes.



AUX COULEURS DE LA VIE LOCALE

Il a les couleurs des quatre départements de la Région Poitou-Charentes : le bleu de Charente Maritime, le vert du Marais Poitevin des Deux Sèvres, l'ambre pour représenter le Cognac de la Charente, le jaune des champs de tournesol et de colza de la Vienne : c'est le 1er trophée régional de l'information communal.



Un jury composé de professionnels de la communication, dont des journalistes et des graphistes, des lecteurs, nous a attribué le trophée pour la catégorie de communes de 1 000 à 5 000 habitants.

L'existence de rubriques régulières permettant de balayer l'actualité communale et l'environnement de la commune, la qualité des photos, ont permis à notre commune d'être la lauréate parmi 68 autres communes postulantes. Un nouveau trophée aux couleurs de la vie locale.

DES NOMS DITS POUR LES LIEUX DITS

Première réunion de travail pour nommer les voies de circulation dans la partie nord-est de notre commune.
D'autres réunions suivront pour les autres secteurs de la commune avant que le Conseil municipal délibère.



Chemin du puits de pilon
Chemin du pigeonnier
Chemin des vieilles pierres
Chemin du four à pain
Impasse des érableaux
Impasse du soleil levant
Place des chênes
Chemin du taillandier...



JOURNÉE DES MOULINS

dimanche 24 juin 2007
Chaque année au mois de juin, la journée du patrimoine de Pays sensibilise le public à la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager (non protégé au titre des monuments historiques) en proposant près de 1500 animations partout en France : visites de sites, randonnées thématiques, circuits de découverte, démonstrations de savoir-faire, expositions...
Elle est initiée au plan national par les architectes du patrimoine, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), la FNASSEM (Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux), la FNOTSI (Fédération Nationale des offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative), les Maisons Paysannes de France, et bénéficie du soutien du Ministère de l'Agriculture et de

la Pêche et du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.
La journée des Moulins, initiée par la FFAM (Fédération Française des Amis des Moulins) est associée à l'événement.
« Rues et Chemins » sera le thème de la prochaine édition des la Journée du Patrimoine de Pays, qui fêtera ses 10 ans le dimanche 24 juin 2007.
Voies de communication ancestrales, les rues et les chemins témoignent d'une très grande diversité d'usages : chemins de foire, chemins de halage liés au commerce, chemins de pèlerinage et de procession, chemins de rond, chemins de transhumance, sentiers d'exploitation, chemins forestiers liés à l'activité agricole ... La journée du patrimoine de pays - journée des moulins sera l'occasion de retrouver leur histoire et de découvrir les éléments bâtis et pay-

sagers qui jalonnent les rues de nos villes (bâtiments, façades, portes, enseignes, octrois...) et les chemins de nos campagnes (moulins, fontaines, puits, croix, chapelles, obélisques, refuges, auberges, haies, murs en pierres sèches)

Renseignements :

Anne Le Clésiau : 01.41.18.50.70

jpp@associations-patrimoine.org
Maisons paysannes de Charente

La Ferme des Bouchauds
16170 - Saint-Cybardeaux
05.45.69.13.04
maisons.paysannes16@wanadoo.fr

POUR VOTER EN 2007

Nous rappelons que pour être inscrit(e) sur les listes électorales 2007 vous devez vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2006 munie(d') d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Pour les jeunes ayant atteint ou atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2006 et le 28 février 2007, l'inscription est, en principe, automatique. Nous conseillons toutefois de s'assurer auprès de la mairie, avant le 31 décembre, que c'est bien le cas.

MISS TERRE

" Miss Terre
dans tous ses états",
une éco-comédie
plus vraie que nature

La Compagnie du 4 a
présenté un spectacle
pédagogique de qualité
à plus de 600 enfants
de l'intercommunalité
Charente
Boëme-Charraud



" Prenez une grande respiration et expirez longuement. Libérez vos tensions... Prenez un bol d'air, c'est gratuit..." " On arrive enfin à l'âge de la fin du gaspillage, la grande ère du recyclage, pour sauver nos paysages...." " Allumez le studio et nous allons chanter ensemble la chanson du tri..." Un défilé de mannequins à partir de produits recyclés et la présentation de la malle magique montrent tous les bienfaits du tri des déchets. " Une barquette de cuisine et une cannette, cela donne quoi? Un fer à repasser ou un rouge à lèvres...."

Les enseignants emballés l'ont écrit dans le livre d'or. " Jolie manière de sensibiliser en douceur au respect de notre si jolie terre." " A nous de reprendre les images fortes, de répéter et ré-expliquer sans cesse les messages." .

Ce spectacle vient conclure une démarche globale menée sur le thème en 2006 avec le Carnaval intercommunal en mars et la série d'expositions dans chaque commune en juin. Il était produit par le centre social et la Communauté de Communes, grâce à l'aide du Conseil

Général, de Calitom et d'Eco-embalages.

Le mot de la fin revient à un enfant qui a demandé: "Quand a lieu la prochaine émission?"

En attendant, il nous faut adopter "La planète attitude."



BIBLIOTHÈQUE

Pendant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque municipale sera fermée

du 24 décembre 2006
au 2 janvier 2007.

SECOURS POPULAIRE

En décembre 2006, le Secours Populaire ouvrira son local **samedi 2 décembre de 14 heures à 16 heures**

Les mercredis **6, 13 et 20 décembre de 14 heures à 16 heures**

JOYEUSES FÊTES

57 RUE DE LA BOËME

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés offert par la municipalité aux habitants âgés de plus de 60 ans (et leurs conjoints) aura lieu le **dimanche 21 janvier 2007 à la salle polyvalente.**

Des invitations personnelles vont être envoyées aux intéressées dans le courant du mois de décembre.
Si des personnes ayant atteint l'âge de 60 ans avant le 21 janvier

2007 n'avaient pas reçu d'invitation avant le 31 décembre, nous leur demandons de bien vouloir se faire connaître en mairie. (une erreur ou un oubli sont toujours possibles ; nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser).

SITE INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ?
Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ?
Être au courant de la dernière manifestation à venir ?
Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal :



[www.](#)

cc-charente-boeme-charraud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez

Christopher 05.45.21.18.46

et par courriel à :

site-cbc@wanadoo.fr

Le centre social intercommunal reçoit un chèque soutien du Crédit Agricole de Blanzac pour ses activités de communication

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Dans la catégorie « jardins », M et Mme HÉRAUD Claude, impasse de Bournet, obtiennent la 3ème place départementale. Félicitations !



COLLECTE POUR LE LIBAN

La Fondation de l'Ordre de Malte pour le Liban répond aux besoins de ses dix Centres Sociaux Médicaux qui accueillent plus d'un million de réfugiés à travers le pays.

L'Ordre de Malte participe depuis des

siècles au Liban à l'aide aux plus démunis, aux malades, aux handicapés.

Une collecte de produits de première nécessité est lancée :

- couvertures neuves de toutes tailles

- bandes - compresses - coton

hydrophile - pansements

- biberons et tétines neufs - savon

- kleenex

dates de péremption à 15 mois minimum

Vos dons sont à déposer à la mairie.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 3 déc.	Monique et Gaby 05.45.24.58.33	13 h 30	FOUQUEBRUNE	parking salle des fêtes	14 h	12
Dim 17 déc	Béatrice et Guy	13 h 30	BLANZAC	Place de l'église	14 h	12
Dim 7 jan	Évelyne et Daniel 05.45.67.84.30	13 h 15	MOUTHIERS calendrier et galette		13h30	7à8
dim 14 jan	Nadine et Serge 05.45.67.97.51	13 h 30	CLAIX	place de la mairie	14 h	12

RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.

Départ à 14 heures place du champ de foire

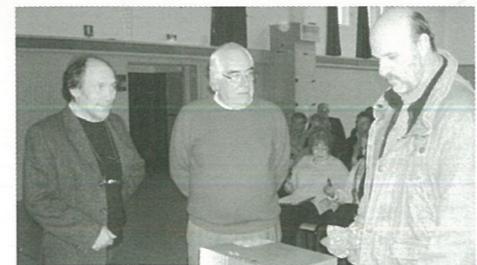
13 et 27 DÉCEMBRE

10 (galette) et 24 JANVIER



Préhistoire vraie

Grosse affluence pour
"les gaulois en Charente"



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

15 novembre : Clarisse MESLIER « le Rosier »

MARIAGES

4 novembre : Olivier TROUFFIER et Sophie RUHAUD
« le Petit Guillon »

DÉCÈS :

23 octobre : Pierre DÉVIGNE « la Pradillerie »
27 octobre : Edith BRETENOUX veuve DELAVIE
« Foyer Personnes Agées »

SUR VOTRE AGENDA

DECEMBRE

1er et 2 : téléthon inter-associations salle polyvalente

10 : repas du cercle des aînés salle polyvalente

JANVIER

6 : A.G. Cercle des Aînés au Foyer

19 : A.G. Tourbières et Loisirs à la mairie

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15



CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Un jeu d'enfants....



.. pour la soirée des parents d'élèves!



Pas de carton rouge pour de tirage des maillots au tirage du loto du foot..!

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

sera le n° 261 et portera les couleurs de 2007. Il sortira donc début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre.

Les activités prévues jusqu'au 15 février y figureront.